

# P. Estèbe : “Il existe une troisième voie pour le Pays Basque”

Philippe Estèbe est géographe au cabinet Acadie. Il travaille actuellement à l'élaboration du projet de l'Agglomération du Pays Basque. Un territoire qu'il connaît bien pour avoir dès les années 90 participé à son premier schéma d'aménagement.

BÉNÉDICTE SAINT-ANDRÉ|12/04/2018

ARTICLE DISPONIBLE EN LIGNE SUR MEDIABASK :

[https://mediabask.naiz.eus/fr/info\\_mbsk/20180412/p-estebe-il-existe-une-troisieme-voie-pour-le-pays-basque](https://mediabask.naiz.eus/fr/info_mbsk/20180412/p-estebe-il-existe-une-troisieme-voie-pour-le-pays-basque)



Philippe Estèbe © Bob Edme

Grand témoin du forum organisé par le Conseil de développement du Pays Basque le 28 mars dernier, il livre son analyse sur le territoire dans une interview fleuve. Il y récuse notamment la dichotomie côte intérieur, et développe les principes d'une troisième voie pour le Pays Basque.

**Le Conseil de développement a organisé un forum pour recueillir l'avis de la société civile sur le futur projet communautaire. Vous l'avez alertée sur le fait de ne pas devenir toxicomane de l'institution. Quelle rôle doit-elle tenir selon vous ?**

**Philippe Estèbe :** Le Conseil de développement du Pays Basque représente une partie de la société civile, et regroupe les personnes qui ont le plus conscience d'une spécificité basque. Ces acteurs, avec les élus, ont joué un rôle, depuis des années de manière particulièrement intelligente pour faire valoir l'identité basque au sein du droit commun français. Ils ont réussi avec la création d'une Communauté d'agglomération du Pays Basque (CAPB), qui est une façon très habile d'instituer le Pays Basque, sans en faire une identité fermée, ou enfermée dans un statut spécifique. C'est très important, parce que le Pays Basque existe par sa langue, sa culture, son histoire et son peuple, tout en étant très attractif, ouvert à une population mouvante, de

touristes, de retraités, mais aussi d'actifs qui veulent construire une partie de leur vie dans le pays. La création d'une Communauté d'agglomération exprime cette identité ouverte : une institution à la dimension du pays, mais dont la spécificité n'exclut pas les autres, ne ferme pas les frontières, et reste inscrite dans le droit commun de la République.

Pour autant, cette institution n'est pas une fin. Elle ne doit pas résumer l'Alpha et l'Oméga de l'identité et de la trajectoire basque. La société civile organisée, du moins celle qui s'exprime à travers le Conseil de développement, agit comme une corde de rappel. L'institution va planifier, organiser, faire fonctionner des services, trouver des moyens. Mais si elle n'est pas interpellée, stimulée, voire débordée par la société civile porteuse de projets, d'initiatives et d'innovations, elle peut, très vite, s'inscrire dans le rassurant sentier de dépendance aux procédures. Il faut que la société civile organisée rappelle régulièrement à la CAPB deux choses : d'abord qu'elle a une mission de représentation du Pays Basque dans son ensemble, et d'autre part qu'elle n'est pas omnipotente dans son territoire, mais qu'elle doit toujours compter sur les capacités des acteurs sociaux, culturels et économiques.

**Deux mots ressortent dans votre intervention : métropolisation et transition. Pouvez-vous nous expliquer ces phénomènes ?**

**P.E :** Le mot "métropolisation" recouvre deux phénomènes : d'une part, nos sociétés sont régies par des flux, flux de marchandises, de capitaux, de personnes, d'information, et d'autre part ces flux engendrent des fortes spécialisations des territoires et de fortes interdépendances entre ces territoires. Je m'explique : les très grandes villes sont devenues des plaques tournantes des échanges internationaux, c'est là où l'on trouve les professions et les activités les plus tournées vers les relations extérieures, les centres de recherche, les QG des entreprises... Les espaces périphériques sont devenus des lieux de vie quotidienne, qui ont perdu, peu à peu, leur autonomie et sont devenus dépendants des grands centres de décisions. Le même phénomène s'est produit dans les campagnes. En France, certaines campagnes sont devenues des espaces de production mondialisés, on pense à la Beauce pour les céréales et à la Bretagne pour la production laitière, pendant que d'autres campagnes se spécialisaient dans des productions de qualité, moins dépendantes des marchés mondiaux.

**On entend souvent que le rural basque est en danger. Qu'en pensez-vous ?**

**P.E :** La métropolisation ne signifie pas la domination des villes sur les campagnes. La métropolisation, telle que je la définis, bouleverse autant les villes que les campagnes. Rassurons-nous : nous n'en sommes pas là au Pays Basque. Mais il faut reconnaître que l'on assiste depuis plusieurs années à l'expansion des espaces côtiers, et particulièrement de Bayonne, Anglet, Biarritz peut-être un peu moins et Saint-Jean-de-Luz qui jouent le rôle d'attracteur de population et de capitaux, qui concentrent le développement des emplois et des activités et qui diffusent de la population, mais aussi des activités, dans leur périphérie, le long de l'A 64 et de la vallée de la Nive. Ce processus déstabilise les villes : les prix montent, la place manque, les jeunes ne trouvent pas à se loger, les agriculteurs sont exclus. Il déstabilise aussi les campagnes : la concurrence devient rude pour trouver de la place, les terres agricoles perdent de leur valeur face à la demande d'urbanisation. Tout le monde fait face à des problèmes : comment organiser les transports, la répartition des zones d'activités, où faire des écoles ? Bref, ce processus de métropolisation ne fait pas d'un côté des gagnants et de l'autre des perdants, mais traverse tous les territoires et leur pose des problèmes différenciés, mais bien réels.

## **Quid de la transition ?**

**P.E :** Tous les territoires, comme l'a rappelé Martine Bisaut, font face à l'enjeu de transition. On parle là de s'engager dans un long chemin de transformation de la consommation, de la production, des modes de vie qui concerne aussi bien les villes que les campagnes. Les campagnes ne constituent pas un "modèle" vertueux qu'il faudrait imiter partout, pas plus que le modèle urbain ne doit se généraliser. Mais tous les territoires doivent s'interroger sur leur contribution à la survie de l'espèce humaine ; chaque territoire doit définir et suivre son propre chemin de transition, en se posant en permanence la question : en quoi nos activités contribuent ou non au renouvellement des ressources vitales (l'eau, l'air, l'énergie, la biodiversité) ? Autrement, se mettre en transition, c'est se demander chaque jour en quoi nous rendons service(s) au(x) milieu(x), et pas seulement à soi-même ou à l'humanité.

## **Faut-il encore analyser le Pays Basque sous l'angle côte-intérieur ?**

**P.E :** Face à ce processus de métropolisation, deux attitudes existent aujourd'hui. Soit on dit : c'est génial, il n'y a qu'à organiser les territoires de façon qu'ils acceptent leur fonction, et que les grandes villes deviennent des ghettos de riches ou de branchés, que les banlieues s'étendent et que les espaces ruraux deviennent des espaces folkloriques, récréatifs et producteurs, à titre symbolique, d'alimentation authentique et biologique. Soit on dit : le métropolisation, c'est une horreur, il faut arrêter ça, et, de façon volontariste, freiner le processus, rééquilibrer, mieux répartir les hommes et les activités, etc.

Les deux positions sont utopiques : la première, parce qu'elle ne correspond pas à l'aspiration profonde des personnes. La deuxième parce qu'elle récuse les pratiques réelles des personnes. Alors, s'agit-il d'une impasse ? Je ne le crois pas, car je pense qu'il existe une troisième voie, celle de la coopération entre territoires. Le grand intérêt de la métropolisation, c'est qu'elle reconnecte les territoires entre eux. Les villes et les campagnes étaient connectées avant la révolution industrielle. Mais le développement de l'industrie dans tous les domaines, y compris agricole, les a séparées, chacun se portant sur des marchés internationaux. Ce n'est plus le cas désormais, ne serait-ce que par la mobilité des personnes. Donc l'analyse paresseuse qui sépare la côte de l'intérieur, en désignant les gagnants et les perdants est fautive : la côte et l'intérieur ont partie liée, sont devenus de plus en plus solidaires de fait. D'ailleurs la côte n'est pas homogène, pas plus que "l'intérieur". La question fondamentale de la Communauté du Pays Basque est celle-ci : ces deux entités abstraites sauront-elles dépasser l'abstraction de leur séparation pour faire valoir leurs complémentarités, y compris dans la différences de leurs trajectoires, pour répondre à la réalité de la vie des habitants du Pays Basque ?

## **Mobilité, habitat, emploi, formation, voici les préoccupations de ces habitants. Vers où aller dans ces domaines ?**

**P.E :** Dès lors que l'on pense complémentarité entre côte et intérieur et même si l'on s'achemine vers une abolition de ces frontières mentales, il faut penser l'ensemble du Pays Basque comme un territoire ressources pour l'ensemble de ses habitants et de ceux qui veulent y passer un temps de leur vie. C'est quand même unique, un territoire qui, à l'intérieur d'un même périmètre institutionnel, offre une telle variété de possibles, de ressources, de chemins d'existence. C'est tout l'intérêt d'une communauté : prendre appui sur la diversité des offres territoriales en matière d'habitat, de cadre de vie, de ressources éducatives et d'emploi, de culture pour proposer aux habitants et aux passants une diversité de parcours de vie possible. Je suis occitan,

mais ça ne me déplairait pas de m'installer au Pays Basque pour y mener, par exemple, une double vie : universitaire et éleveur de moutons, ce que je suis par ailleurs, mais avec 700 km de distance entre ma vie d'universitaire et ma vie d'éleveur de moutons. Sans rire, je pense que le Pays Basque offre la possibilité de vivre une double, voire une triple vie, et ne voyez là aucune allusion mal placée ! Ce sont ces destins, ces chemins de vie qu'il incombe aux acteurs politiques, sociaux, économiques et culturels d'aider les habitants et les passants à tracer.

**Vous pourfendez le mot d'ordre "vivre et travailler au pays". Pourquoi ?**

**P.E :** Je ne pourfends pas ce mot d'ordre. Je pense que c'est très bien de vivre et travailler au pays. Tout dépend de ce que l'on entend par "pays". Encore une fois, le Pays Basque offre cette possibilité unique d'une unité politique dans une diversité de situations territoriales. Donc si vivre et travailler au pays signifie rester, du berceau à la tombe dans la même commune, je pense que c'est mortifère. Si vivre et travailler au pays permet d'exercer ses talents et de trouver réponses à ses demandes dans un territoire où en moins de 45 minutes de trajet, on passe de la mer à la montagne, de la campagne à la ville, de l'agriculture aux développements high-tech, de la qualité alimentaire au tourisme, alors je réponds oui, on peut vivre et travailler au pays. On peut aussi, d'ailleurs, considérer qu'il est positif que les "jeunes" partent explorer le vaste monde et qu'ils reviennent s'ils le souhaitent. Personne n'est propriétaire de sa population. Sinon, cela s'apparente à une forme de totalitarisme.

**Vous animez des séminaires auxquels participent les élus de l'agglomération. Sentez-vous un consensus sur la vision du territoire ou voyez-vous des visions politiques divergentes s'exprimer ?**

**P.E :** Tout n'est pas gagné. Je veux dire que l'idée d'un rééquilibrage et d'une redistribution côte/intérieur demeure. Mais j'ai trouvé que les débats entre les élus étaient particulièrement intéressants. Personne n'est de mauvaise foi. Des positions divergentes s'expriment, mais tous portent l'envie de la réussite de la Communauté. Bien plus, tous pensent que l'institution ne réussira que si les acteurs territoriaux s'inscrivent dans le même mouvement. C'est le sens de la démarche de projet. Elle est fondée sur une double intention, qu'il faudra désormais traduire dans les politiques communautaires : l'intégration -nous sommes tous dans le même bateau- et la différenciation -les composantes territoriales du Pays Basques sont différentes et elles appellent une différenciation des politiques publiques communautaires-. Au-delà, comme cela l'a été exprimé lors de cette rencontre organisée par le Conseil de développement, c'est par le renouvellement des alliances que le Pays Basque va continuer son chemin : alliances entre la Communauté et les territoires qui la composent, alliances entre les acteurs politiques et les acteurs de la société civile organisée.